

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Décision modificative n°2.
Budget PRINCIPAL – 22169

Date de convocation :
23 novembre 2023

Date de séance :
30 novembre 2023

Date d'affichage :
5 décembre 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 42

Membres votants : 42

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h00 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à
12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Franqueville, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE, Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY,

Etaient absents, excusés :

Mmes SOUILLARD, LICOUR, Mrs PINCHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MADANI BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, GROSSEL, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Secrétaire de séance : M HERBETTE

La séance étant ouverte,

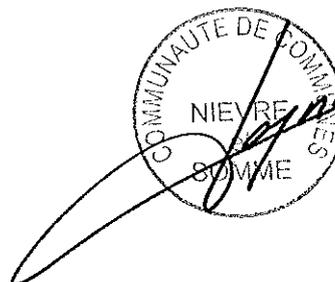
Vu la décision d'approbation du budget primitif – budget Principal 2023 par le Conseil communautaire en séance du 12 avril 2023 et considérant qu'il convient d'apporter une décision modificative n° 2 présentée aux membres du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Accepte la décision modificative n° 2 du budget PRINCIPAL ci-dessous et autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6217 : Personnel affecté par la cne membre du GFP	0,00 €	7 752,07 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	33 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6417 : Rémunérations des apprentis	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6478 : Autres charges sociales diverses	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais	0,00 €	75 452,07 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	75 452,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (75 452,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	75 452,07 €	75 452,07 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 4 décembre 2023 et de sa publication le 5 décembre 2023.

